
Designation de suppléante pour Mademoiselle Tallon

Numéro d'inventaire : 2016.36.257

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1915

Matériaux et technique(s) : papier

Description : Feuille double tapuscrite et manuscrite. "Académie de Caen, inspection académique de la Seine-Inférieure, X.1034. Université de France, Rouen le 30 janvier 1915. L'inspecteur d'académie de la Seine-Inférieure à Mlle Tallon, 10 rue Thouret (école Pouchet) Rouen... je vous ai désigné pour suppléer M. Cayeux mobilisé à l'école de Rouen (Pouchet) en qualité d'intérimaire, à partir du 1er février 1915 et jusqu'à nouvel ordre. L'inspecteur d'Académie". Annotation à l'encre noire "votre nomination est reportée."

Mesures : hauteur : 21 cm

largeur : 13,7 cm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination : n. p.

Commentaire pagination : 1 p.

Lieux : Rouen

ACADEMIE DE CAEN

UNIVERSITE DE FRANCE

INSPECTION ACADEMIQUE

de la
Seine - Inférieure

X. 1034

Rouen, le 30 Janvier 1915.

L'Inspecteur d'Académie de la Seine-Inférieure,

à M^{me} elle Callon
10 Rue Chouret (Ecole Pouchet)
Rouen

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, par application de la circulaire ministérielle du 18 août 1914, je vous ai désigné pour suppléer M. Cayeux mobilisé à l'école de Rouen (Pouchet) en qualité d'intérimaire, à partir du 1^{er} février 1914, et jusqu'à nouvel ordre.

Vous recevrez à ce titre une indemnité non soumise à retenue calculée sur le taux de 100 francs par mois.

Il est dit dans la circulaire ministérielle que les Municipalités logeront ces intérimaires soit dans un local communal, soit dans une famille.

L'Inspecteur d'Académie,

Votre nom :
S'attelle au rapporteur.





Export articles
PDF sub-titles
